

Réservé à l'administration : demande enregistrée le :/...../ 2019

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL PAU BÉARN PYRÉNÉES

Demande d'inscription en DANSE 2019-2020

à retourner du lundi 24 juin au vendredi 12 Juillet et du lundi 26 au vendredi 30 août 2019,

par courrier ou à déposer à l'accueil du Conservatoire Pau Béarn Pyrénées

Rue des Réparatrices – 64000 PAU

Tél : 05 59 98 40 47 – E-mail : crd@agglo-pau.fr

Élève mineur Élève majeur :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

CP-VILLE :

Tél. Domicile : Tél. Portable :

E-mail (**obligatoire, en majuscules**) :

Établissement scolaire fréquenté en Septembre 2019 (**obligatoire**)

Classe : ou Profession :

Famille

Responsable légal 1:	Responsable légal 2:
(coordonnées utilisées pour toute correspondance)	
<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
CP Ville :	CP Ville :
Profession :	Profession :
Tél Domicile :	Tél Domicile :
Tél portable :	Tél portable :
Tél Professionnel :	Tél Professionnel :
E-mail (obligatoire, en majuscules) :	E-mail (obligatoire, enmajuscules) .

Personne à prévenir en cas d'urgence (si différente des responsables) :

Nom : Prénom :

Tél Portable :

DANSE

5 ans (*enfants nés en 2014*) - **Éveil Musical et Chorégraphique** (cours partagé entre 30 minutes de Formation Musicale et 30 minutes de danse) - **Nombres de places limitées**

6 ans - Initiation Danse 1 (1h de Danse + 45 minutes de Formation Musicale)

7 ans - Initiation Danse 2 (2h de Danse + 45 minutes de Formation Musicale Danseur)

► **à partir de 8 ans révolus dans l'année d'inscription – Cursus Danse**

Cursus Danse	
<p>Cycle 1</p> <p><input type="checkbox"/> Tronc commun cours de danse classique et de danse contemporaine</p> <p>Cycles 2 et 3</p> <p><input type="checkbox"/> Danse Classique <input type="checkbox"/> Option Contemporain <input type="checkbox"/> Danse Contemporaine <input type="checkbox"/> Option Classique</p>	<p><input type="checkbox"/> Formation Musicale Danseur obligatoire tout au long du cursus</p>
<p>Niveau / antécédents</p> <p><input type="checkbox"/> Débutant</p> <p><input type="checkbox"/> Parcours artistique antérieur ► Les enseignants de Danse évaluent au préalable le niveau de l'élève afin de mieux l'orienter</p> <p>formation artistique suivie (fournir attestations) :</p> <p>Établissement :</p> <p>Discipline : Niveau/nombre d'années</p>	

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du conservatoire (disponible à l'accueil), et m'engage à le respecter sans réserve.

Fait à

Le/...../ 2019

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur

Madame, Monsieur,

Afin de procéder aux inscriptions des élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental pour l'année scolaire 2019/2020, je vous remercie de bien vouloir nous retourner **le dossier ci-joint**, dûment complété, accompagné de **toutes les pièces demandées** à l'adresse suivante :

**CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL - INSCRIPTIONS
RUE DES REPARATRICES - 64000 PAU**

- **Documents à remplir, datés et signés** :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> formulaire de droit à l'image, formulaire administratif |
|--|

- **Pièces obligatoires à joindre au dossier** :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois | <input type="checkbox"/> copie de l'avis d'impôt sur le revenu 2018 (sur les revenus de l'année 2017), afin de permettre le calcul du tarif |
| <input type="checkbox"/> attestation d'assurance « Responsabilité civile » pour l'année scolaire 2019-2020 | <input type="checkbox"/> certificat médical pour les élèves danseurs attestant des capacités physiques nécessaires à l'étude de cette discipline |
| <input type="checkbox"/> attestation CAF/MSA faisant apparaître votre quotient familial, afin de permettre le calcul du tarif | |

- **Droits d'inscription** :

Des frais de dossier d'un montant de 30 euros par élève seront demandés après confirmation de l'inscription administrative.

Veuillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christine FREMAUX,
Directrice

CESSION DE DROITS D'IMAGE et autorisation de reproduction, diffusion et exploitation de photographies et vidéos POUR LES ELEVES MINEURS ET MAJEURS

« Article 9 du code civil qui dispose que « chacun a le droit au respect de sa vie privée »

Ce document devra être remis, dûment rempli et signé lors de la réinscription ou avec le dossier d'inscription au secrétariat pédagogique du Conservatoire.

Le Conservatoire, un photographe, un vidéaste ou un intervenant (artiste invité, partenaire institutionnel,...) choisi par l'établissement peut être amené à photographier ou filmer les élèves dans le cadre pédagogique (cours, stages...) et / ou lors des différentes manifestations organisées durant l'année scolaire 2019-2020.

Le cadre de ces captations d'images est le suivant :

- lieux des prises de vue : lieux d'enseignement et des manifestations du Conservatoire, dans le cadre de sa programmation culturelle
- dates possibles des séances de prise de vue tout au long de l'année scolaire 2019-2020
- durée de l'autorisation d'emploi de ces supports : 5 ans
- territorialité de l'autorisation : la présente autorisation est limitée au territoire français.

Les photos et vidéos peuvent être diffusées :

- **En dehors de tout acte commercial**

- sur les sites internet institutionnels de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et de la Ville de Pau.
- sur les sites internet et les pages facebook, insagram (ou tout autre réseau social) privés des partenaires du Conservatoire, dans le cadre de manifestations organisées en partenariat et d'intervenants choisis par l'établissement (APEC, autres conservatoires, écoles de musique, collectivités, associations, artistes,...)
- sur l'écran d'accueil du Conservatoire et sur tous les supports de communication (affiches, flyers, programmes, dépliants...) qu'il édite, ainsi que sur tous les supports de communication de ses partenaires, dans le cadre des manifestations organisées en partenariat.

- **Dans le cadre d'un acte commercial**

- en vue de la vente de photographies aux familles des élèves (uniquement pour certaines manifestations spécifiques telles que les soirées chorégraphiques, par exemple)
- en vue de la vente de DVD aux familles des élèves (uniquement pour les manifestations spécifiques telles que les soirées chorégraphiques par exemple)

Les bénéficiaires de l'autorisation s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des films susceptible de porter atteinte à ma réputation/la réputation de mon enfant ou à ma vie privée/la vie privée de mon enfant, ni d'utiliser les images objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant les captations ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à ma vie privée / la réputation de mon enfant ou à sa vie privée.

Je, soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pour les élèves mineurs :

Représentant légal 1 : père, mère, tuteur :

Représentant légal 2 : père, mère, tuteur :

NOM et prénom de l'élève mineur / l'élève majeur, en vertu de l'article 9 du code civil :

autorise le Conservatoire Pau Béarn Pyrénées à diffuser mon image/l'image de mon enfant numérique ou imprimée, prise individuellement ou en groupe, suivant les modalités décrites ci-dessus.

La présente autorisation peut être retirée, pour l'avenir, sur simple demande écrite.

J'accepte que les fichiers des films et des photos soient remis à la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, afin d'être conservés, à compter de la date de la captation/prise de vue. Toute prolongation de l'autorisation fera l'objet d'une demande écrite préalable formulée auprès du représentant légal.

n'autorise pas le Conservatoire Pau Béarn Pyrénées à diffuser mon image/l'image de mon enfant numérique ou imprimée, prise individuellement ou en groupe, suivant les modalités décrites ci-dessus.

Fait à, le : **(Signature de la personne délivrant cette autorisation)**

N.B. : Le signataire est la personne elle-même si elle est majeure ou le responsable légal de l'élève mineur.

FORMULAIRE ADMINISTRATIF

Je, soussigné(e),, représentant légal de l'enfant..... /
Adulte :

- Dégage l'établissement de toute responsabilité à l'égard de mon enfant en dehors de ses heures de cours ;
- M'assure de la présence du professeur avant de déposer mon enfant dans l'établissement et **veille à le récupérer dès la fin de son cours** ;
- Autorise l'hospitalisation de l'élève si son état de santé le nécessite (hôpital de Pau);
- Certifie que l'élève bénéficie d'une assurance responsabilité civile auprès de la **Société d'assurance** :

.....n° de Police :..... ;

- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur (affichage à l'entrée du Conservatoire) ;
- M'engage à prendre connaissance des informations transmises et affichées par l'établissement ;
- **M'engage sur l'honneur à régler la totalité de la cotisation annuelle dans les délais impartis ;**

Attention : toute fausse déclaration entraînera la radiation immédiate de l'élève.

Fait à, le :

Signature :

Personnes autorisées à accompagner et récupérer mon enfant

Nom, prénom de l'enfant : _____

(pour les enfant âgés de 5 à 12 ans exclusivement, ou en situation de handicap).

Nom & prénom de la personne habilitée	Numéros de téléphone	Lien de parenté avec l'enfant
	- -	

INFORMATIONS PARTICULIERES

Handicap

Dans le souci de réserver à votre enfant le meilleur accueil possible, vous êtes invités à en informer son ou ses professeurs dès le début de l'année scolaire. La direction du Conservatoire et l'équipe enseignante sont à votre disposition pour étudier tout aménagement utile à ses études artistiques.

Statut d'Artiste Universitaire

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour propose un « statut artiste universitaire ». Ce statut a pour objectif de concilier une pratique artistique de haut niveau et les études universitaires. Les renseignements sont à prendre auprès de la Direction de la Maison de l'Etudiant et de l'Action Artistique et Culturelle (DMEAAC).

- **Description du dispositif**

Ce statut assure aux bénéficiaires des droits et des obligations tels que :

- un aménagement d'étude d'une année en deux ans ;
- une autorisation d'absence ponctuelle pour des stages de formation, des participations à des représentations artistiques ou à des concours ;
- un choix prioritaire des groupes de TP et TD ;
- un aménagement des examens dans le cadre et le respect des dispositions réglementaires (dispense de contrôle continu : contrôle terminal ou évaluation unique, comme seule modalité de contrôle des connaissances) ;
- une mise à disposition ponctuelle de locaux pour le travail de l'étudiant(e) (sur demande et selon la disponibilité des locaux) ;
- tout autre aménagement jugé pertinent.

- **Conditions d'obtention du statut**

Le statut pourra être octroyé sur les bases des éléments suivants :

- Appréciation sur la pratique artistique intensive de type professionnelle ;
- Préparation d'un diplôme artistique professionnel ;
- Appréciation sur le niveau de pratique ;
- Le Volume horaire ;
- La participation régulière à des événements (festival, représentation, concours, création, résidence etc...).

Sécurité sociale étudiante

L'affiliation au régime de la sécurité sociale, dès la rentrée, est obligatoire pour les élèves bacheliers inscrits en cycle spécialisé qui ne suivent pas d'autres études universitaires ou ne sont pas salariés.

Renseignements auprès de la régie de recettes du Conservatoire pour le règlement et les cas d'exemption.

Formation professionnelle

Si vous suivez des cours au Conservatoire au titre de la formation professionnelle continue, merci de préciser ci-dessous dans quel cadre s'inscrit cette formation :

- Préparation à la vie professionnelle
- Adaptation et développement des compétences des salariés
- Promotion professionnelle
- Conversion
- Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances
- Bilan de compétences
- Validation des acquis d'expérience

Sécurité sociale étudiante

L'affiliation au régime de la sécurité sociale, dès la rentrée, est obligatoire pour les élèves bacheliers inscrits en cycle spécialisé qui ne suivent pas d'autres études universitaires ou ne sont pas salariés.

Renseignements auprès de la régie de recettes du Conservatoire pour le règlement et les cas d'exemption.